



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élèves

Question écrite n° 118385

Texte de la question

M. Michel Diefenbacher appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le danger des jeux de strangulation, comme le jeu dit « du foulard », auxquels s'adonnent de plus en plus d'enfants dans les établissements scolaires. Ces jeux dangereux, pratiqués dans le secret et l'ignorance du danger, peuvent conduire à des accidents très graves, voire mortels. Depuis 2000, plus d'une dizaine d'enfants meurent chaque année victimes de ces jeux stupides, qui doivent donc être dénoncés et combattus avec fermeté. Des actions de prévention menées dans les établissements scolaires sont donc indispensables. Un groupe de travail sur ce sujet a d'ailleurs été mis en place en 2006 au sein du ministère de l'éducation nationale pour étudier les actions de prévention et d'intervention adéquates. Il lui demande de lui préciser l'état d'avancement de ces travaux et les actions qu'il entend mener pour lutter contre ces pratiques.

Données clés

Auteur : [M. Michel Diefenbacher](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118385

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1474